

## Projet Educatif de l'APEB

Raison sociale : Association Pour une Education Buissonnière (APEB)

Activités : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (3-12 ans)



Préambule : L'association a été créée suite à une attente formulée par plusieurs familles pour la prise en charge de leurs enfants le mercredi à la suite du changement des rythmes scolaires en 2014. Une enquête auprès des familles de l'établissement scolaire Saint-Gabriel a confirmé très largement cette attente de mise à disposition d'un ALSH.

L'accueil de loisirs de Bègles a quant à lui, vu le jour suite à une demande de la Cheffe d'établissement de l'Ecole Sainte-Marie-de-la-Ferrade en 2023.

De fait, il a été décidé de créer l'APEB qui aura pour vocation de proposer des loisirs pour tous, de promouvoir l'éducation à l'environnement, les actes démocratiques, et de proposer une action éducative en complément de l'école et de la famille. L'APEB a donc mis en place son projet éducatif afin de créer des accueils de qualité dans une ambiance familiale et accessible à tous.

Notre projet éducatif se situe clairement dans le cadre des articles 1 et 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 :

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 26 : ... L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme. L'Education à la dignité de chacun, la sienne et celle de l'autre, et le plein épanouissement de la personnalité humaine fondent notre projet éducatif.

Objectifs : Grandir, s'épanouir tout en étant soi-même mais avec l'autre, fondent notre projet éducatif. Le projet éducatif de l'APEB s'articule autour de trois axes majeurs.

### 1. Autour de l'environnement

- En favorisant l'accès à la nature,
- En sensibilisant et en rendant chacun acteur autour de l'importance de la transition écologique et des défis environnementaux

### 2. Autour de la solidarité

- En favorisant les actions visant à l'émancipation de chacun
- En sensibilisant aux actions solidaires

### 3. Autour de la démocratie

- En développant les pratiques citoyennes
- En encourageant les actions citoyennes pour répondre aux aspirations démocratiques de chacun

Pour cela il sera nécessaire :

- D'explorer le monde et rien de mieux que l'aller-retour entre l'expérience vécue, vecteur de plaisir, de curiosité, de questionnement, et des temps de réflexion, de partage et d'échanges dans le but d'approfondir les connaissances de chacun.
- D'épanouir sa créativité en encourageant la pensée créative, en ouvrant le champ des possibles d'expressions artistiques et d'inventivité.
- De vivre la nature en l'explorant, en créant, en se questionnant, en ressentant et en se reliant à notre environnement naturel de proximité.
- De grandir à plusieurs en rencontrant l'autre avec empathie, écoute, respect, bienveillance, sans jugement, sans critique en pratiquant la coopération, la collaboration, en s'enrichissant des différences en tous genres.
- D'être soi sereinement en permettant à chacun de développer sa personnalité, son estime de soi en toute sérénité, à son rythme, en tenant compte de ses besoins, de ses envies.

Les engagements de l'équipe éducative : Les animateurs et la direction travaillant au sein de l'association s'engagent à être attentifs aux autres et au milieu qui les entoure, en étant :

- Garants de la sécurité physique et morale des personnes, y compris dans les situations les plus banales,
- Enthousiastes et généreux,
- Conscients de leur rôle éducatif,
- Acteurs,
- Ouverts à la richesse du monde dans sa diversité,
- Dotés de sens critique,
- Conscients de l'intérêt du travail en équipe,
- Soucieux de cohérence entre le dire et le faire,
- Conscients enfin, que l'animation, c'est se mettre au service de la personne (enfants et adultes), sans servilité, en l'accompagnant dans sa propre construction.

Les moyens pour le fonctionnement

1. a. les locaux et espaces ALSH sur le site de l'école Saint-Gabriel – 68 rue Mondenard à Bordeaux

- Neuf salles : cinq salles d'activités, un gymnase pouvant être séparé en deux parties, une salle de garderie et un dortoir.
- Trois salles de repas (grands, moyens, petits)
- Un terrain multisports : football, volley, handball ...
- Un préau
- Plusieurs jeux extérieurs : cabane, tables de ping-pong

b. et sur le site de l'école Sainte-Marie-de-la-Ferrade - 8 rue Anatole France à Bègles

- Cinq salles : deux salles d'activités, un gymnase, une chapelle et un dortoir.
- Deux salles de repas (grands/moyens, petits)
- Un terrain de multisports : football, basketball
- Un espace d'activités posées d'extérieur
- Un préau
- Plusieurs jeux extérieurs : tables de ping-pong, aire de jeux pour les petits

2. le budget d'activité

- Les budgets seront définis en fonction du nombre d'inscriptions.

3. L'équipe pédagogique

- Constitution d'une équipe qualifiée dans les normes imposées par la réglementation en vigueur.

4. définition d'ouverture

- Le centre d'accueil sera ouvert les mercredis (sur Bordeaux et Bègles) et vacances scolaires (sur Bordeaux uniquement) à l'exception des vacances de Noël et du mois d'Août (fermetures annuelles).

5. a. modalités tarifaires pour l'ALSH de Bordeaux

- Les tarifs pour les mercredis scolaires définis par la Mairie de Bordeaux sont ceux appliqués dans notre ACM en raison de notre partenariat avec cette dernière, et ceux pour les vacances scolaires sont fixés par nos soins, validés par le partenaire CAF de la Gironde. Toutefois, les différents tarifs appliqués sont établis de manière à pouvoir faire vivre l'association toute l'année (Salaires, bureau, formation, matériel pédagogique, sorties...).

b. modalités tarifaires pour l'ALSH de Bègles

- Les tarifs pour les mercredis scolaires appliqués dans notre ACM sont fixés par nos soins. Toutefois, les différents tarifs appliqués sont établis de manière à pouvoir faire vivre l'association toute l'année (Salaires, bureau, formation, matériel pédagogique, sorties...).

## 6. conventions de partenariat `

- La CAF, la mairie de Bordeaux nous font bénéficier de leur réseau.

## 7. outils d'information et de relation avec les familles

- Affichage IN SITU sur le lieu de l'accueil de loisirs, réunions d'informations, courriels, site internet et portail Familles.

## 8. Règlement intérieur

- Le règlement intérieur du fonctionnement des accueils est présenté aux familles lors de l'inscription des enfants. Il sera signé par toutes les familles au moment des inscriptions.
- Un règlement ou règles de vie sont mis en place avec les enfants. Il sera ensuite affiché sur le lieu d'activité dédié.
- Des temps de concertation et de préparation avec les équipes sont prévus de manières régulières et programmés ou bien informels si besoin.

## 9. modalités d'évaluation et de suivi des projets

Les critères :

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.
- Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations qu'il construit au sein du groupe et avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie et mise en œuvre de projets proposés et portés par les enfants eux-mêmes en collaboration avec l'équipe éducative.

Les outils

Questionnaires distribués aux familles.

Questionnaires ludiques proposés aux enfants et aux jeunes.

Temps de bilan en équipe, avec fiches d'évaluation et d'auto-évaluation.

Ce projet a été rédigé par les membres du bureau de l'APEB à Bordeaux, le 15 Juin 2024.

Le Président, Thomas BERBINAU

